

De *mieux* en *pis* : une histoire de connecteurs

L'attention portée aux « mots du discours » (Ducrot *et al.* 1980) montre que les locuteurs recyclent comme tels toutes sortes d'expressions ou de termes qui n'étaient pas au départ destinés à un emploi de connecteurs – ce qui pose au passage le problème de la grammaticalisation, ou de la lexicalisation c'est selon, de ces expressions. Certains domaines sémantiques semblent se prêter mieux que d'autres à ce recyclage, ainsi une bonne part du matériel initialement dévolu à la comparaison a-t-elle évolué vers l'expression de relations logiques : *dans la mesure où*, les formes composées sur *tant* et *autant* (*pourtant*, *pour autant*, *d'autant*...), pour n'en citer que quelques-unes (Combettes-Kuyumcuyan 2010). Dans cette même veine, nous envisagerons ici le rôle dans certaines positions des adjectifs et adverbes au comparatif, principalement « synthétiques », comme *mieux*, *pire/pis*, mais aussi à la marge analytiques comme *plus* +AQ évaluatif (*plus grave*, *plus discutable*, etc.). Il semble en effet que, pour certains d'entre eux en tout cas, se pose la question d'une évolution vers un fonctionnement de connecteur, c'est-à-dire de marqueur de « relation de discours » au sens de Roulet *et al.* 1985 et 2001 : des relations non pas syntaxiques mais bel et bien « textuelles », qu'il faudra évidemment tenter de cerner.

1. Position du problème

Pour commencer, quelques exemples de ces formes relevées dans la presse¹ :

Mieux

(1) L'après-midi devaient suivre d'autres livraisons : ordinateurs portables, écrans plasma, BlackBerry, etc. Mieux : Muselier avait déjà fait savoir que son directeur général des services était recruté. CE 23/04/08

(2) Et encore Fillon se fait-il tirer l'oreille pour passer à la caisse : RFF attend toujours un reliquat de 225 millions sur les sommes dues par Bercy au titre de l'année 2007...

Mieux : le gouvernement a profité du plan de sauvetage des voies ferrées pour réduire fortement d'autres ressources de RFF. CE 23/04/08

Pire

(3) Même s'il avait été l'un des premiers à s'inquiéter des risques d'explosion de la bulle des subprimes, il n'avait rien fait pour la prévenir. Pire, il avait participé (sous la houlette de M. Paulson) à la décision de « laisser couler » la banque d'affaires Lehman Brothers, le 15

¹ Abréviations : CE : *Le Canard Enchaîné*, LM : *Le Monde*.

septembre. Un acte qui apparaît rétrospectivement comme l'erreur majeure qui a déclenché le séisme. LM 21/03/09

Pis

(4) En 2008, son candidat est largement devancé dans la bataille du congrès. Pis, Jospin est accusé de lui avoir savonné la motion. CE 12/11/08

Plus grave

(5) Plus grave, un Bezonnais qu'il a soigné enfant, Carlo Olgiati, âgé de dix ans en 1942, l'accuse d'erreur médicale... CE 06/08/08

1.1. Les formes

Mieux est le comparatif synthétique de *bien*, utilisé en adverbe ou en adjectif (*Il mange bien*, *Un homme bien*), tandis que le comparatif de *mal* est en principe *pis*, et *pire* celui de l'adjectif *mauvais* – mais la grammaire Larousse note que les deux formes s'emploient surtout dans des expressions figées : ? *Cet artisan travaille pis/pire que le précédent*. Dans le corpus constitué pour cette recherche, *pis* et *pire* semblent employés indifféremment par les scripteurs comme antonymes de *mieux*, d'où un paradigme déséquilibré où la forme *mieux* s'oppose à *pire/pis*, car meilleur, superlatif synthétique de *bon* et à ce titre antonyme exact de *pire*, ne se trouve jamais dans une position analogue. Nous traiterons donc *pire/pis* en variantes libres, en imputant une telle variation à l'incertitude des locuteurs quant à la forme exacte d'un terme emprunté au latin et dont la motivation n'est pas perçue en français (les étymons respectifs sont en effet *peior* et *peius* – la grammaire Larousse indique d'ailleurs que *pis* « conserve comme adjectif une valeur neutre », ce qui montre combien la catégorisation de ces unités est instable). Certains locuteurs emploient les deux formes de manière apparemment aléatoire, ainsi qu'on peut le voir dans les deux paires d'exemples suivants, tirées de deux écrivains de style et d'époque différents :

(6) [...] car Jenny n'est pas née pour le bonheur. Enfant déjà, elle était profondément malheureuse et personne n'y pouvait rien : la souffrance était installée en elle. Pis encore : la haine de soi : elle ne parvenait pas à s'aimer, à aimer en elle la créature de Dieu. R. Martin du Gard, 1940

(7) Réponse de Clemenceau aux velléités de paix autrichiennes. Souverainement déplaisante. Le ton d'un officier de cavalerie. Pire : le ton d'un pangermaniste. (id.)

(8) Mais le mélange avec le brut d'épernay fut douloureux. Je rentrai à quatre pattes, non sans avoir vomi dans un des massifs de roses de la rue d'Alsace. Pis, j'avais oublié tous mes 45 tours au foyer étudiant ! P. Manœuvre, 1985

(9) On n'était plus «fan de rock», mais «fan de jazz-rock» ou «fan de rock planant» (quoi que cela fût). Pire : l'amoureux de Jimi Hendrix n'éprouvait plus que haine et mépris pour le fan des Temptations. Et vice versa. (id.)

Tandis que d'autres scripteurs en retiennent seulement une. Il semblerait cependant que *pis* est préféré – et utilisé exclusivement – dans une langue soignée, par des auteurs s'exprimant dans un registre soutenu (G. Bernanos ou M. Yourcenar par exemple), auquel cas on serait proche d'un phénomène d'hypercorrection.

1.2. Des emplois intégrés aux « autres »

L'emploi intégré de *mieux* dans les structures comparatives est on ne peut plus ordinaire et courant aujourd'hui, bien davantage que celui de *pire* et de *pis*, réservés donc aux tournures figées, l'un des motifs de cette préférence consistant probablement en la prévalence du comparatif de supériorité dans les langues du monde – d'où sans doute l'insécurité des francophones, en l'occurrence, dans le maniement des formes correspondantes. Ce n'est naturellement pas cet emploi « conforme » qui nous retiendra ici, parce qu'il relève en ce qui le concerne encore pleinement de la syntaxe de la comparaison, alors que notre propos s'inscrit pour sa part résolument dans les relations « de discours ».

C'est donc aux emplois « détachés » de ces items qu'ira notre attention, et encore, pas à tous. L'exploration du corpus de « compléments après le point » de l'ATILF², montre en effet que l'extrapolation d'un constituant en dehors des limites de la phrase graphique n'entraîne pas nécessairement son extrapredicativité, en sorte que la position en ajout n'est pas incompatible avec une dépendance syntaxique. Il n'en va pas autrement avec *mieux* et *pire* ou *pis*, qui peuvent, quoique apparemment détachés, être encore à traiter en constituants intégrés, ainsi :

(10) C'était le doute, un désespoir comme jamais peut-être je n'en avais connu. Pire encore que la conscience de ma dégradation, dont j'avais tant souffert au moment où je venais de me donner à Malessert : le sentiment d'une inanité totale. Daniel-Rops, 1934

Pire fonctionne ici pleinement comme un déclencheur de comparaison, ainsi que l'atteste la subordonnée subséquente en *que*, et l'on interprétera la position du segment qu'il introduit comme un détachement (voire un complément différé chez Blanche-Benveniste 1990), qui ne l'empêche en rien d'être régi par l'item *un désespoir* de la phrase graphique précédente. De manière générale, c'est la présence d'une subordonnée en *que* qui alerte sur le statut semi-intégré de ces structures comparatives extraposées, que nous ne traiterons donc pas ici. De même que ne seront pas prises en compte des ellipses du type :

(11) Étant donné que rien n'est plus beau que les textes de la liturgie catholique, c'est bien là l'art complet recherché par Wagner. Mieux même, car le public aussi participe. S. Weil, 1937

Ici, *mieux* relève d'une structure comparative ellipsée de type [*c'est*] *mieux même* [*que l'art complet recherché par Wagner*], selon le mécanisme d'une gradation ascendante apportée en correction de l'assertion neutre précédente, et dont la justification

² Base de données en cours de constitution, consultation en accès libre sur le site du laboratoire à partir de 2015.

réside dans le terme en *car* subséquent. La différence avec (7) n'est pas tant syntaxique (la comparaison est sous-jacente dans les deux cas) que textuelle : *mieux* est seulement elliptique en (11), et en quelque sorte auto-suffisant, tandis qu'il est aussi introducteur d'une nouvelle énonciation en (7).

Remplacement

En somme, dès que le terme déclencheur de la comparaison est lié en surface ou par ellipse à une structure comparative reconstituable, il ne nous retiendra pas, car la spécificité des exemples cités en introduction – et la relative nouveauté de leur emploi – est précisément de ne pas offrir de prise à une telle restitution. Le déclencheur « flotte » alors, pour ainsi dire, entre deux énoncés qu'il conjoint certes sur un plan rhétorique, mais plus syntaxique, dans la mesure où l'on ne peut plus expliciter un lien de cette nature au moyen de *mieux*. La seule restitution/substitution identique quant au sens nous semble fournie par d'autres exemples issus des mêmes corpus :

(12) Mais il y a bien pire, sur la promenade des Anglais : l'épouse de Ciotti, Caroline Magne, vient de déguerpir du cabinet d'Estro, où elle officiait comme grande communicante depuis quatre ans. CE 14/08/12

Il y a peu à faire pour transformer (12) en exemple semblable à ceux qui nous intéressent :

(12a) Pire : Sur la promenade des Anglais l'épouse de Ciotti, Caroline Magne, vient de déguerpir du cabinet d'Estro,

la transformation de (12) à (12a) est rendue possible par le détachement du locatif initial *sur la promenade des Anglais*, alors qu'elle serait plus difficile sans détachement : ? *Pire sur la promenade des Anglais : l'épouse de Ciotti, Caroline Magne, vient de déguerpir...*

Les déclencheurs des phrases (1) à (5) pourraient inversement tous être précédés de *il y a* – ce qui montre bien au passage leur statut extrapredicatif –, ou entrer dans une semi-clivée de type *le pire c'est que* :

(13) Et le pire c'est que, même à droite, personne n'avait vu cela, puisque les parlementaires de l'UMP n'avaient pas saisi le Conseil à propos de cette disposition. CE 14/08/12

(13a) Pire : même à droite, ...[la transformation supprime cette fois la conjonction *et*, dont *encore* antéposé pourrait à la limite tenir lieu (Fuchs 1999)]

Remarquons enfin qu'avec les comparatifs analytiques au comportement comparable du type de l'exemple (5), les deux substitutions fonctionnent :

(5a) Il y a plus grave : un Bezonçais qu'il a soigné enfant, Carlo Olgiati, âgé de dix ans en 1942, l'accuse d'erreur médicale... CE 06/08/08

(5b) Le plus grave, c'est qu'un Bezonçais qu'il a soigné enfant, Carlo Olgiati, âgé de dix ans en 1942, l'accuse d'erreur médicale... CE 06/08/08

Propriétés

En somme, le fonctionnement singulier de ces unités semble lié aux facteurs suivants :

- position charnière entre deux énoncés *p* et *q* graphiquement disjoints par un point, voire un alinéa, d'où une place devant le second, dont elles sont ordinairement séparées par une virgule ou deux points.
- modifieurs possibles : *même*, *encore* (et ce avec tous les comparatifs, analytiques compris).

Vis-à-vis du second énoncé *q*, *mieux/pire* ne diffère guère au plan sémantique d'un SP spécifiant un aspect qualitatif de l'état de chose dénoté en *q*, à l'instar de certains compléments de manière extraposés, mais cette propriété ne ferait pas de lui un connecteur, tout au plus un marqueur méta-énonciatif. Ce qui invite à ranger nos comparatifs charnière dans les connecteurs, c'est leur capacité à conjoindre deux assertions successives sous le rapport de la co-orientation argumentative. Même s'il ne s'agit plus exactement avec ces items de « comparer » au sens strict (syntaxique) les deux énonciations en question, elles sont néanmoins bel et bien présentées d'une part dans le prolongement l'une de l'autre, d'autre part comme orientées l'une par rapport à l'autre, la seconde présupposant la première et la renforçant. Une position en initiale absolue de discours paraîtrait en effet très insolite voire hautement improbable pour *mieux* comme pour *pire/pis*, elle serait en tout cas contraire à l'intuition. Il y a donc bien un fonctionnement anaphorique de ces termes (A. Berrendonner 1983) – soit un passage en mémoire discursive pour reprendre les termes du groupe de Fribourg (2013) –, qui nous met encore une fois sur la piste du connecteur où nous allons donc nous engager maintenant.

2. Des emplois de connecteur ?

Dans la terminologie de Roulet *et al.*, un connecteur est un marqueur de relation « interactive » (2001,168). Ce type de relation concerne uniquement les constituants de l'intervention. Parmi celles qui peuvent être marquées par un connecteur, on distingue quelques grandes classes : argumentatives, reformulatives, de topicalisation (1999, 77). D'une part le connecteur explicite la nature de la relation entre deux actes, d'autre part il indique leur rapport hiérarchique en marquant tantôt l'acte principal, tantôt le constituant subordonné (loc. cit.).

Adoptant ce cadre d'analyse, il nous faut d'une part identifier la nature de la relation interactive explicitée par *mieux* ou *pire/pis*, ensuite déterminer le statut hiérarchique de l'acte porteur du connecteur. Or il semble que la réponse à ces deux questions ne soit pas uniforme en l'espèce, il va nous falloir distinguer plusieurs cas, selon la nature des enchaînements opérés par ces marqueurs, portant tantôt sur le dire, et tantôt sur le dit.

2.1. Connecteur argumentatif: l'enchaînement sur le contenu

L'usage en quelque sorte standard de *mieux* connecteur – pris ici comme terme générique pour les trois formes –, est celui de marqueur argumentatif « sériel », pour ainsi dire. Entendons par là qu'il est nécessairement précédé d'un autre argument sur lequel il renchérit grâce à son sémantisme intrinsèque de comparatif de supériorité. A un « dit » p précédemment apporté en appui à une assertion, *Mieux*: q donne une suite qui est aussi un renforcement, q étant censé constituer un comble de p , son dépassement – toujours en vertu de son sens initial. Dans les termes de Ducrot 1980, on dirait que si p est un argument en faveur de la conclusion r , q est présenté comme un argument « plus fort » en faveur de cette même conclusion. Il s'agit donc bien d'un renforcement dans tous les cas, comparatif de supériorité oblige, mais cet accroissement peut s'inscrire dans une échelle orientée aussi bien vers le meilleur que le pire, ainsi que le montrent les deux exemples suivants :

(14) Alors la seule solution est de leur rendre la vie impossible à ces archaïques : avant, ils pouvaient acheter une carte Orange dans n'importe quel guichet ; désormais, le nombre de guichets où il est possible de s'en procurer se restreint comme peau de chagrin. Mieux : on fourgue à ces mauvais Français des cartes Orange mal foutues, qui se démagnétisent beaucoup trop vite, ce qui les oblige à les changer « trois ou quatre fois par mois » (« 20 minutes », 11/6). CE 30/07/08

(15) Ma mère aurait cru voir le diable. Pire : ce diable était son enfant. J. Malègue, 1933

Dans (14), le premier argument apporté à l'appui de la conclusion r – la seule solution est de leur rendre la vie impossible à ces archaïques – est p : « le nombre de guichets où l'on peut se procurer une carte Orange se restreint ». Le scripteur en (r) ajoute avec q « les cartes en question, défectueuses, doivent être changées plus souvent qu'autrefois ». Q va dans le même sens que p (tend à la même conclusion), et q paraît en fin de parcours, dans la position rhétoriquement marquée comme déterminante. Son sens originel de comparatif de supériorité inscrit nécessairement mieux dans une suite argumentative co-orientée et graduée, le connecteur est à la fois sériel et cumulatif. Au fond, il n'est d'ailleurs pas si sûr que l'argument marqué par *mieux* soit intrinsèquement « plus fort », mais venant à la suite du précédent, il s'inscrit dans un mouvement ascendant qui est au principe même de la gradation. C'est pourquoi le terme de « sériel » semble propre à caractériser le connecteur comme marqueur d'étape dans une ascension argumentative « irrésistible ». L'ordre, au sens mathématique, est plus déterminant que le poids effectif (i.e. argumentatif), car c'est lui qui conditionne l'apparition du marqueur.

Le scripteur est-il favorable à l'escalade décrite dans (14) ? Certainement pas, et il est clair que les faits qu'il énumère pour montrer combien la vie du partisan de la carte Orange est devenue difficile à Paris ne recueillent pas son approbation. En toute logique, il aurait donc pu (ou dû) utiliser *pire* pour indiquer cet accroissement dans le négatif, comme le fait l'auteur de (15) pour coller à l'échelle de valeur de l'énonciateur du jugement, à savoir sa mère. Celui de (14) a pourtant choisi mieux, à l'inverse

de celui de (15) et pour exprimer la même chose : le comble d'un état de chose jugé défavorablement. En contexte argumentatif, les antonymes *mieux* et *pire* s'équivalent donc quant à l'expression d'une progression ascendante, tandis que le sème axiologique dont ils sont en principe porteur (pôle + ou -) peut être neutralisé. Comme dans le couple *jour/nuit* jadis analysé par Genette (1969), on peut dire que le terme neutralisé du couple de marqueurs est *mieux*, car il peut être utilisé en contexte négatif, tandis que *pire*, davantage marqué quant à sa polarité, est moins interchangeable, sauf effet rhétorique d'antiphrase³. A. Berrendonner suggère cependant que les deux marqueurs pourraient ne pas opérer sur le même type d'objets : *mieux* (= « il y a mieux pour étayer ma conclusion »), signale une gradation de la force argumentative de l'énonciation, tandis que *pire* ne dénote qu'une gradation qualitative de fait (= « il y a quelque chose de moins bon »), laquelle est exploitable argumentativement, mais seulement selon une orientation négative. Toujours est-il que les locuteurs semblent avoir conscience de cette bipolarité, comme en attestent les marquages dédoublés, et stricto sensu anti-orientés, suivants :

(16) Cette dépendance existe, je l'ai rencontrée. Mieux, ou pire, je l'ai vécue. Elle m'a creusée au silex, habitée quelque temps de ses brûlures, corps et esprit. G. Halimi, 1988

(17) Les yeux de monsieur Haas semblaient même répondre à d'autres questions que se posait intimement Abel, et peut-être encore à d'autres qu'il ne se posait pas. Mieux, pis, ce regard lui parut circonscrire d'un seul coup et à jamais l'espace de compréhension, voire l'espace d'existence qui lui étaient accordés, J. Echenoz, 1979

Marqueurs d'un *nième* argument apporté à une conclusion *r*, les connecteurs de la famille *mieux/pire* introduisent donc un constituant dit « subordonné » dans la structure hiérarchique du discours, en ce sens que sa suppression ne porterait pas atteinte à la structure globale de l'intervention (Roulet 1999, 45 ; 2001, 55). Ce rôle subordonné du constituant introduit par le marqueur est illustré par l'exemple suivant :

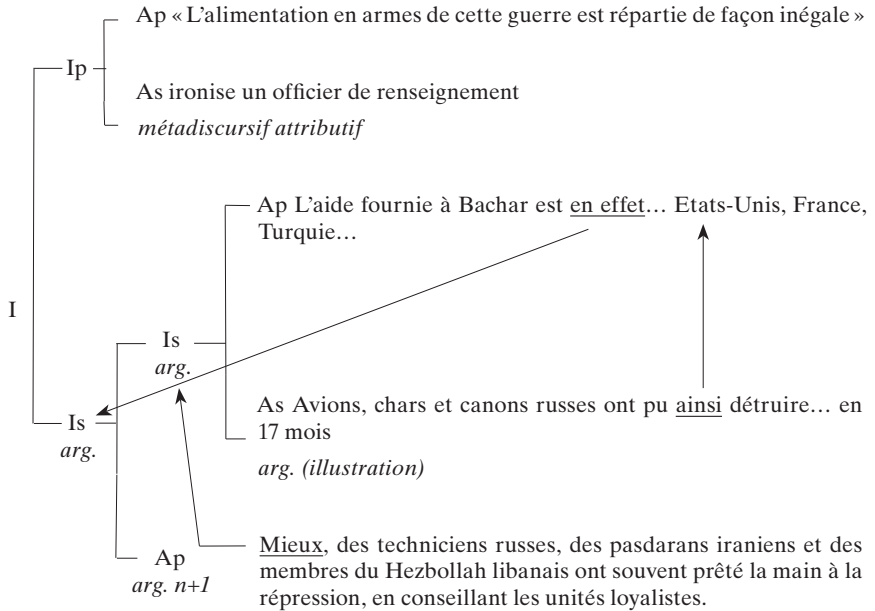
(18) « L'alimentation en armes de cette guerre est répartie de façon inégale », ironise un officier de renseignement. L'aide fournie à Bachar par son ami Poutine est en effet incomparablement supérieure à celle accordée aux insurgés par une coalition hétéroclite : monarchies pétrolières sunnites, Etats-Unis, France, Turquie... Avions, chars et canons russes ont pu ainsi détruire des quartiers de Damas, de Homs et d'Alep sans jamais avoir manqué de munitions en dix-sept mois. Mieux, des techniciens russes, des pasdarans iraniens et des membres du Hezbollah libanais ont souvent prêté la main à la répression, en conseillant les unités loyalistes. CE 8/8/12

L'acte principal de cette séquence est fourni par la citation de l'espion, assertion délivrée sous forme de litote et à laquelle le journaliste apporte un premier argument marqué par *en effet*, qui pointe la supériorité matérielle de l'aide fournie à Bachar

³ Une « vraie » comparaison nous permettra d'illustrer l'utilisation antiphrastique (et dans le cas précis hyperbolique) de *pire* : Pierre regarde la silhouette s'éloigner. Même quand elle marche, on dirait qu'elle danse. Pire que séduisante. A. Bois, 2009.
À l'inverse, utilisé en contexte négatif, *mieux* ne produit pas d'effet d'antiphrase, raison pour laquelle on peut le traiter en terme non marqué.

El Hassad. *Mieux* poursuit sur cette lancée en évoquant le pendant humain de cette assistance, le soutien « militaire » dont bénéficie le président syrien. Les deux arguments sont des constituants dont le statut hiérarchique (subordonné) et la fonction textuelle (relation argumentative) sont explicités par leur connecteur respectif, tandis que *mieux* ordonne également les arguments l'un par rapport à l'autre. Une telle analyse correspondrait alors à la structure hiérarchique suivante de ce fragment :

Structure hiérarchique de l'exemple (18)⁴



N'a été envisagée jusqu'ici que la situation de *mieux* connecteur intégré dans le paragraphe, mais il en existe une autre, moins répandue peut-être mais tout aussi intéressante, où *mieux* s'insère en tête de paragraphe. S'il semble que cet autre emploi découle du précédent quant à ses instructions sémantiques, il s'en distingue néanmoins pour ce qui est de la portée du marqueur. Vu sa position, celui-ci tend en effet à concerner tout le paragraphe, et non plus un segment limité à une ou deux phrases graphiques. L'exemple suivant, traitant du Vatican, illustre cette portée longue du marqueur qualitatif, car le poids subjectif attaché à l'adjectif évaluatif *décoiffant* semble vraiment concerner la totalité du second paragraphe :

⁴ Les flèches tentent de représenter la portée des connecteurs : *en effet* pourrait concerner l'ensemble de la séquence marquée *Is* au plus haut niveau hiérarchique, tandis que les deux autres connecteurs auraient une portée inférieure, limitée à l'articulation locale entre arguments successifs. Rappelons que *A* désigne un acte discursif dans le modèle hiérarchique genevois, c'est l'unité minimale du module hiérarchique (Roulet et. al. 2001, 67), *I* est une intervention, *p* indique que le constituant est principal, et *s* qu'il est subordonné au plan textuel (*Ibid.*, 55).

(19) Une caricature en modèle réduit de la police d'un état totalitaire, qui écoute les conversations privées ou effectue des perquisitions et des filatures sans contrôle.

Plus décoiffant : la divulgation d'une partie de la comptabilité pontificale montre que Benoît XVI fait, à sa manière, commerce de son corps. Ainsi, les billets de faveur qui donnent le droit de lui tenir la main quelques instants et de lui baiser l'anneau après l'audience hebdomadaire sont toujours donnés en échange d'une obole. D'après l'auteur, le chiffre d'affaires de ces séances de baisemain tournerait entre 40 000 et 150 000 euros par jour. Mieux qu'une péripatéticienne du Trastevere... CE 29/8/12

En contexte narratif, le *mieux* initiateur de paragraphe, tout en maintenant la ligne principale du récit et les conclusions auxquelles il est censé faire aboutir, peut indiquer un changement de perspective, de personnage focal par exemple :

(20) Problème : Dodd, au début, ne voit rien. Les agressions de citoyens américains – tous ceux qui ont le malheur de ne pas lever le bras droit dans les rues quand paradedent les SA en chemise brune – le tracassent bien un peu. Mais, comme dans toutes les chancelleries occidentales, la mise sous tutelle de l'Allemagne par les Nazis ne fait pas vraiment peur. Les mises en garde, comme ce télex du consul américain de Stuttgart qui note une augmentation sensible de la production d'armes et considère que « l'Allemagne se prépare à une nouvelle agression à grande échelle contre d'autres pays », sont traitées par le mépris. Hitler est un dingue. La baudruche finira par se dégonfler.

Mieux, la fille de l'ambassadeur compte beaucoup d'amis et de petits amis chez les dignitaires nazis. Elle s'enthousiasme, dans ses lettres, pour la « renaissance palpitante de l'Allemagne » et déplore « les reportages et les méfaits évoqués dans la presse, des exemples isolés, exagérés de la part de gens aigris, à l'esprit étroit ». Hitler, qu'elle croise, lui semble « un adolescent timide [plus] qu'un dictateur inflexible ». En l'occurrence, l'ado est du genre susceptible. CE 7/11/12

ou bien encore enclencher une nouvelle étape narrative inscrite dans la même trame argumentative – en l'occurrence la propension du personnage à faire cavalier seul dans cette brève intitulée *Lionel, un bon camarade* :

(21) Les trois mois de travaux de la Commission de rénovation et de déontologie de la vie publique (RDVP, dans le jargon gouvernemental) n'ont pas été une partie de plaisir.

En bon « austère qui se marre », Lionel Jospin a beaucoup travaillé en solitaire. Ainsi, il n'a convié aucun membre de la commission à participer aux nombreux entretiens qu'il a eus avec les huiles de la République.

« Il avait même du mal à nous dire qui il voyait ! » se souvient l'un d'entre eux.

Mieux, lorsque l'ex-Premier ministre est venu, le 9 novembre, remettre son rapport à Hollande, il avait prévu de s'y rendre seul et de tenir seul une conférence de presse. Devant les protestations des uns et des autres, il a finalement dû se résoudre à accepter leur présence, tant à l'Elysée que devant les journalistes.

Bonjour le sens du collectif ! CE 14/11/13

A nouveau, encore que rien ne s'oppose en principe à ce que *pire* apparaisse dans cette position initiale de paragraphe, les exemples font défaut. Même lorsque le marqueur s'inscrit dans une gradation négative comme à l'évidence en (20) et (21), le connecteur préféré reste *mieux*.

2.2. Connecteur reformulatif: l'enchaînement sur l'expression

On n'a cependant pas fait le tour de *mieux* connecteur tant que n'a pas été envisagé un autre emploi, clairement métalinguistique celui-là, à la différence du précédent qui portait bien sur le « dit » et renchérisait sur des faits, non sur leur expression. Il n'en est probablement plus de même avec cet autre mieux :

(22) Mais en avait-il jamais porté depuis ? Elle lui donne l'air, convenable, d'un Monsieur. Ce que l'on appelait, autrefois, un Monsieur. Notaire. Mais parisien. Mieux : colonel en retraite. C. Mauriac, 1975

Clairement, il ne s'agit pas ici pour le scripteur de valoriser le colonel en retraite par rapport au notaire parisien, mais de se prononcer sur l'adéquation d'une manière de dire, en l'occurrence d'une comparaison : la seconde est jugée plus adéquate que la première, proposée en correction de celle-ci, en remédiation d'une première formulation jugée a posteriori inadaptée, moins satisfaisante en tout cas que la seconde. (22) progresse d'ailleurs entièrement de la sorte, par rebonds correctifs, à partir de l'assertion initiale « Elle lui donne l'air, convenable, d'un Monsieur », dont l'item final va donner lieu à plusieurs remédiations en ricochet :

Elle lui donne l'air, convenable, d'un Monsieur.

Ce que l'on appelait, autrefois, un Monsieur.

Notaire.

Mais parisien.

Mieux : colonel en retraite.

Mieux est ici un marqueur qui substitue à la remédiation antécédente, elle-même articulée en deux mouvements périodiques, une meilleure désignation : « colonel en retraite » est finalement préféré à « notaire », même parisien. On passe alors à un autre type de relation argumentative, la reformulation. Dans le modèle hiérarchique genevois, une relation interactive de reformulation constitue toujours l'acte principal relativement au précédent, puisqu'en quelque sorte il l'efface pour le remplacer, à l'oral en tout cas, tandis que l'écrit cherche à imiter ce caractère improvisé de l'oral en laissant affleurer ces approximations successives dans la recherche de la bonne expression. Il est vrai qu'à l'écrit, le fait de conserver la version initiale tend à faire se cumuler les informations qu'apportent les formulations successives, comme le signalait aussi C. Blanche-Benveniste.

Plusieurs indices tendent à prouver que le connecteur de reformulation se distingue du connecteur argumentatif, bien qu'ils soient à l'évidence parents. Pour commencer, avec lui il est possible d'insérer *dit* après *mieux* ou de remplacer *mieux* comme *pis/pire* par plus *précisément/justement/exactement*, ce qui montre bien son caractère métalinguistique. Par ailleurs, on observe la portée généralement plus courte du connecteur de reformulation, qui concerne des constituants de la phrase (mots isolés, SN ou SP) inférieurs à la proposition, contrairement à ceux que mettait en rapport le connecteur argumentatif vu auparavant (cf. 2.1).

Les exemples suivants illustrent la portée courte du connecteur *mieux*, articulant une reformulation de syntagme, voire plusieurs reformulations successives en (24) :

(23) Le temps, c'est notre champ de bataille, à nous. Mieux, c'est notre allié. P. Bourget, 1915

(24) Arnauld, un syllogisme vivant ; bien mieux, un syllogisme casqué, hérissé, ne craignant personne, décidé à vaincre par tous les moyens. Mieux encore, un syllogisme religieux et même dévot. H. Bremond, 1920

(25) Au vatican comme à la cour, au tribunal, à son bureau, en famille, à table, partout, lucide, puissant, irréfutable, satisfait, immobile. Une force. Mieux, un poids. non pas force agissante, mais force inerte, qui pèse. Un ensemble parachevé, un total. Un monument. R. Martin du Gard, 1928

(26) J'aime beaucoup travailler aux définitions. Une bonne définition doit être difficile à trouver mais, une fois trouvée, elle doit être très simple. Mieux : unique. Et c'est dur de construire une bonne définition. G. Perec, 1979

Ci-après un cas où *mieux* marque cette fois une reformulation de proposition :

(27) Jamais Vallès n'imagine qu'il eût pu ne pas naître en 1832. Mieux, il est probable qu'il l'a aimée passionnément, son époque, et qu'elle a été en somme sa seule épouse, implacable et furieuse. (Préface à L'Enfant, in Frantext)

De (22) à (27), la substitution par *plus* + adv d'énonciation proposée ci-dessus est possible. Par ailleurs, et aussi étrange que cela puisse paraître, l'instabilité subsiste entre *mieux* et *pire*, quoique le connecteur indique une opération de reformulation, c'est-à-dire de remédiation, en principe orientée vers un mieux-dire. Il n'empêche que ce mieux-dire, s'il est orienté négativement, peut être marquée par *pire* en lieu et place de *mieux*, d'où un connecteur de reformulation paradoxal, qui marque le degré élevé d'adéquation (versant mélioratif) dans une polarité négative (versant péjorant). On placerait ici l'exemple (7), outre les suivants.

Pis/pire connecteurs reformulatifs :

(28) Mais il savait désormais qu'elle ne débouchait sur rien. Pis : sur la catastrophe. J. d'Ormesson, 1974

(29) Après plusieurs semaines de retraite et de méditation, j'ai donc pris le parti de rompre avec la vie que j'ai menée jusqu'ici. Non que cette vie soit effectivement coupable. Pis encore : morte. G. Duhamel, 1927

(30) – Vous ne me demandez pas des nouvelles de votre père ?

Elle l'interrogea des yeux.

– Fatigué. Très fatigué. Pis même : usé. L'hiver a été dur pour lui, l'hiver et... sa main se ferma. M. Arland, 1929

2.3. Ambiguïtés

Il arrive cependant qu'une hésitation se fasse jour entre les enchaînements sur le dire (2.2) et ceux sur le dit (2.1). Ainsi de (31), où l'on peut aussi bien insérer *il y a mieux* (argument supplémentaire et plus fort) que *pour mieux dire* (reformulation) à la place de *mieux*.

(31) Revenant prendre souffle, il le perdit incontinent à la vue de la couturière en maillot. Antoine comprit aussitôt pourquoi Ingrid Bergman n'avait jamais manifesté le désir d'être présentée à Popeline, craignant sans doute d'y trouver un valable motif de suicide, tant la plastique de la ressortissante de machine à coudre était sensationnelle. Mieux : si la Vénus de Milo avait disposé de ses mains, elle s'en fût voilé la face de honte. C'est tout dire. R. Fallet, 1951.

Cette hésitation paraît en réalité inhérente au contexte rhétorique de l'hyperbole, qui semble indifféremment pouvoir consister aussi bien en une accumulation d'arguments de plus en plus « forts » qu'en un choix d'expressions de plus en plus marquantes, ainsi :

(32) Non, vraiment, tout cela n'est pas sérieux. Georges, tu m'inquiètes. Pis encore, tu m'effraies. Je te le dis solennellement: il est temps que tu prennes conscience de ton désastre, et que tu en tires les conclusions qui s'imposent. J. Dutourd, 1967.

On aurait ici bien du mal à décider si la gradation d'*inquiéter* à *effrayer* est localisée dans l'esprit du locuteur, d'abord « inquiet » puis finalement « effrayé », ou si elle ne vise qu'à expliciter de plus en plus proprement son sentiment : il ne serait pas seulement « inquiet », mais bel et bien et tout compte fait « effrayé ». La nuance existe, mais elle semble neutralisée, reléguée au second plan par le mouvement ascensionnel qui affecte de toute façon le discours et qui touche indifféremment les mots et les choses au point qu'il serait plutôt conjectural et peut-être même contre-productif de trancher en fin de compte entre les deux lectures :

(33) moi, ma religion est faite : je ne crois pas Panchaud malhonnête - enfin pas plus malhonnête qu'il ne sied dans une assemblée de voleurs - mais c'est un chimérique. Pire : un malchanceux. F. Chandernagor, 1995

(34) La désolation de ces retours est la plus basse douleur que je connaisse. C'est un suicide. Pire, c'est une dégradation. Le poète trahit la poésie, sa seule maîtresse... M. Havet, 1922.

Au plan hiérarchique, et autant que faire se peut, on s'efforcera cependant de distinguer entre les diverses valeurs de *mieux* et de *pire*, car elles conditionnent des fonctionnements et des enchaînements discursifs différents, entre lesquels il arrive le plus souvent qu'elles aident à trancher et qu'elles permettent aussi, parfois, d'expliciter. Ainsi *mieux* argumentatif est-il fort proche dans ses effets du connecteur paradigmatissant *même*, dont il se distingue cependant par la contrainte de la position initiale détachée, alors que *même* est plus facilement intégré. Quant à *mieux* reformulatif, on pourrait le traiter comme une ellipse de « Je dirais même mieux », dont la différence d'usage avec « Je dirais même plus » resterait cependant à approfondir.

Références bibliographiques

- Berrendonner, Alain, 1983. « Connecteurs pragmatiques et anaphores », *Cahiers de linguistique française* 5, 215-246.
- Blanche-Benveniste, Claire, 1990. *Le français parlé*, Paris, CNRS éditions.
- Chevalier, Jean-Claude / Arrivé, Michel / Blanche-Benveniste, Claire / Peytard Jean, 1964. *Grammaire Larousse du français contemporain*, Paris, Larousse.
- Combettes, Bernard / Kuyumcuyan, Annie, 2010. « De la quantité à la qualité : sur deux marqueurs argumentatifs du français moderne, dans *la mesure où et pour autant que* », *Actes du second Congrès mondial de linguistique française*, <http://www.intelligence.eu/>
- Ducrot, Oswald, 1980. *Les Échelles argumentatives*, Paris, Minuit.
- Ducrot, Oswald *et al.* 1980. *Les mots du discours*, Paris, Minuit.
- Fuchs, Catherine, 1999. « *Encore plus belle/plus belle encore* : variations sur l'équilibre de l'énoncé », *La thématization dans les langues*, Claude Guimier, Berne, P. Lang.
- Genette, Gérard, 1969. « Le jour, la nuit », *Figures* II, 101-122, Paris, Seuil, « Points ».
- Groupe de Fribourg, 2013. *Grammaire de la période*, Berne, P. Lang.
- Roulet, Eddy, 1999. *La description de l'organisation du discours*, Paris, Didier.
- Roulet, Eddy *et al.* 1985. *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne, P. Lang.
- Roulet, Eddy *et al.* 2001. *Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours*, Berne, P. Lang.

